



Conseil d'administration

355^e session, Genève, 17-27 novembre 2025

Section de l'élaboration des politiques

POL

Date: 23 octobre 2025

Original: anglais

Point sur la préparation de la sixième Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants

Résumé: Le présent document fait le point sur les mesures récemment prises dans le cadre de la préparation de la sixième Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants, comme suite à la décision par laquelle le Conseil d'administration avait demandé à être tenu informé des progrès réalisés à sa 355^e session (novembre 2025).

Unité auteur: Département de la gouvernance et du tripartisme (GOVERNANCE).

Documents connexes: GB.353/POL/4; Résolution concernant la troisième discussion récurrente sur les principes et droits fondamentaux au travail, Conférence internationale du Travail, 112^e session, 2024; et GB.352/INS/3/1.

► Contexte

1. Après que le gouvernement du Maroc a fait part de son souhait d'accueillir la sixième Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants, le Conseil d'administration, à sa 353^e session (mars 2025), a demandé au Bureau de poursuivre les préparatifs de ladite conférence et de mettre en œuvre les mesures proposées aux paragraphes 11 à 27 du document GB.353/POL/4, en tenant compte des points de vue exprimés et des orientations formulées au cours de la discussion.
2. Le présent document fait le point sur les mesures récemment prises dans le cadre de la préparation de la sixième Conférence mondiale, comme suite à la décision par laquelle le Conseil d'administration avait demandé à être tenu informé des progrès réalisés à sa 355^e session (novembre 2025).

► Aperçu des aspects logistiques des préparatifs en cours

3. Il est prévu que la sixième Conférence mondiale se déroule en présentiel au Maroc sur une période de deux jours et demi, du 11 au 13 février 2026. Jusqu'à 1 200 participants sont attendus.
4. À la suite de la 353^e session (mars 2025) du Conseil d'administration, le Bureau a constitué un groupe de travail technique composé de membres du personnel du siège et des bureaux extérieurs afin de coordonner avec le gouvernement hôte les aspects thématiques et logistiques des préparatifs de la sixième Conférence mondiale. À cette fin, une première mission a été organisée pour engager le dialogue avec les autorités marocaines en vue d'examiner la stratégie à suivre et les rôles et responsabilités respectifs des acteurs concernés devant être consignés dans un projet de mémorandum d'accord, ainsi que pour consulter les organisations d'employeurs et de travailleurs et les organismes partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies.
5. Le pays hôte, qui a déjà envoyé un message confirmant les dates de l'événement, adressera des invitations aux gouvernements des États Membres à la mi-novembre 2025; de son côté, l'OIT enverra des invitations au groupe des employeurs et au groupe des travailleurs, en les priant de désigner les participants de leur groupe respectif.
6. Des efforts sont actuellement déployés par le pays hôte et le Bureau pour faciliter la participation des délégations tripartites provenant des 44 pays les moins avancés, comme indiqué dans le document GB.353/POL/4. Plusieurs donateurs envisagent d'apporter un soutien financier à cette fin.

► Sensibilisation et communication

7. En amont de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants, célébrée le 12 juin, l'OIT et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont rendu publiques les estimations mondiales du travail des enfants 2024 ¹ lors d'une manifestation de haut niveau organisée le 11 juin dans le cadre de la Conférence internationale du Travail ².
8. Les conclusions du rapport fournissent des éléments importants pour les travaux de la sixième Conférence mondiale: environ 138 millions d'enfants continuent d'être astreints au travail dans le monde, ce qui représente près de 8 pour cent du nombre total d'enfants à l'échelle mondiale. Environ 54 millions de ces enfants, soit environ 4 enfants sur 10, effectuent des travaux dangereux pour leur santé, leur sécurité ou leur moralité. Si l'objectif de l'élimination du travail des enfants d'ici à 2025 prévu par la cible 8.7 des objectifs de développement durable n'est pas encore atteint, on constate toutefois des éléments encourageants: après la hausse préoccupante du travail des enfants qu'avaient mise en évidence les estimations mondiales pour 2020, les craintes de voir le phénomène s'aggraver à la suite de la pandémie de COVID-19 ont été démenties par la réalisation de nouveaux progrès à l'échelle mondiale. Ainsi, le nombre d'enfants astreints au travail a diminué de 22 millions par rapport à 2020, et de 108 millions par rapport à 2000, et ce, alors même que le nombre d'enfants a augmenté de 230 millions au cours de la même période.
9. Les ensembles de données qui ont été produits pour les besoins des estimations mondiales ont servi à l'établissement de profils statistiques régionaux en vue des consultations régionales (voir le paragraphe 13); les conclusions des estimations mondiales serviront également à élaborer le projet de document final et éclaireront les discussions qui auront lieu à la sixième Conférence mondiale.
10. Pour ce qui est de la communication, les travaux en cours comprennent la création, par le pays hôte, d'un site Web dédié ainsi que d'une identité visuelle pour la sixième Conférence mondiale. Le site Web devrait permettre la diffusion de plus amples informations sur la conférence en temps utile, ainsi que la retransmission en direct des principaux événements afin que les personnes qui ne pourront pas être présentes puissent les suivre à distance.

► Consultations régionales

11. Dans le cadre de la préparation de la sixième Conférence mondiale, l'OIT a organisé des consultations tripartites régionales en ligne dont l'objet était de recenser les particularités de chaque région, de définir le programme des travaux de la conférence et de déterminer la nature et le contenu des résultats attendus d'elle. Les consultations ont également été l'occasion d'examiner les progrès accomplis vers l'élimination du travail des enfants et les priorités stratégiques au niveau régional. Elles se sont tenues aux dates suivantes:

¹ Le rapport peut être consulté sur le [site Web de l'OIT](#).

² Des informations sur cette manifestation peuvent être consultées sur le [site Web de l'OIT](#).

- Afrique: du 8 au 26 septembre 2025
 - États arabes: les 2 et 6 octobre 2025
 - Asie et Pacifique: le 16 octobre 2025
 - Europe et Asie centrale: le 21 octobre 2025
 - Amériques: le 23 octobre 2025.
12. Comme lors de la préparation des précédentes éditions de la Conférence mondiale, chaque région a proposé d'inviter à ces consultations régionales des observateurs provenant d'organisations internationales ou régionales ainsi que d'autres acteurs dont le mandat est étroitement lié à l'élimination du travail des enfants.
13. Les consultations se sont appuyées sur les profils statistiques régionaux relatifs au travail des enfants. Ces profils, établis sur la base des ensembles de données issus des estimations mondiales ainsi que d'autres sources de données, nationales et infranationales, donnaient des indications fiables, par région, sur les moyens de faire face aux défis propres à chaque région. Ils étaient complétés par une présentation des réponses obtenues à un questionnaire adressé à l'ensemble des partenaires de l'Alliance 8.7, ainsi que par des notes d'information régionales destinées aux consultations concernant l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et les Amériques.
14. Les résultats des consultations tripartites régionales seront mis en commun dans le cadre du processus consultatif tripartite actuellement mené en vue d'élaborer une version préliminaire du document final de la sixième Conférence mondiale.

► Processus consultatif concernant le document final de la sixième Conférence mondiale

15. Pour préparer le terrain en vue de l'adoption d'un document final à la sixième Conférence mondiale, le pays hôte, en collaboration avec le Bureau, a tenu une première réunion de consultation tripartite le 25 septembre 2025.
16. Organisée conformément à la pratique suivie lors des préparatifs des précédentes éditions de la Conférence, cette première réunion était ouverte aux secrétariats du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs, ainsi qu'à tous les représentants des missions permanentes des États Membres de l'OIT. Des séances d'information avaient été organisées en amont de la réunion à l'intention du groupe des employeurs, du groupe des travailleurs et du groupe gouvernemental, en juillet et en septembre 2025.
17. À la réunion, les participants ont fait part de ce qu'ils attendaient de la sixième Conférence mondiale et ont examiné une proposition concernant la composition, le mandat et les méthodes de travail du comité de rédaction. D'autres réunions suivront, à l'occasion desquelles les organisations de la société civile et les organisations intergouvernementales pourront elles aussi donner leur point de vue, et un avant-projet de texte sera présenté pour commentaires à une réunion qui se tiendra en novembre 2025.
18. En décembre 2025, le comité de rédaction se réunira pour établir la version définitive du projet de texte. Au cours de la sixième Conférence mondiale, il se réunira à deux reprises pour veiller à ce que le texte soit prêt à être adopté le dernier jour de la Conférence.

► Partenariats extérieurs

19. L'un des principaux objectifs de la sixième Conférence mondiale est de faciliter la conclusion de nouveaux partenariats et de renforcer les partenariats existants, en tirant parti des rôles et mandats respectifs des participants. À cette fin, l'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Union internationale des télécommunications et la Banque mondiale ont été contactées, et les discussions concernant leur participation et leurs contributions au programme des travaux se poursuivent.
20. Les discussions en cours avec la Marche mondiale contre le travail des enfants visent en particulier à informer plus largement les organisations de la société civile et d'autres acteurs concernés et à garantir la participation active des enfants.
21. L'Alliance 8.7 participe très activement à la préparation de la sixième Conférence mondiale. Elle a notamment adressé en août 2025 un questionnaire à l'ensemble de ses organisations partenaires, qui sont plus de 400, aux pays pionniers et aux membres de son Groupe de coordination mondiale. Avec l'appui du Royaume des Pays-Bas, elle a également organisé, le 22 octobre 2025, une discussion entre pays pionniers pour permettre à ces derniers d'apporter leur contribution à la sixième Conférence mondiale et d'échanger sur la manière dont ils voient l'action future de l'Alliance. Il est envisagé d'organiser, en marge de la sixième Conférence mondiale, une manifestation pour célébrer le dixième anniversaire de l'Alliance.

► Programme des travaux de la sixième Conférence mondiale

22. Le programme des travaux de la sixième Conférence mondiale comportera à la fois des segments de haut niveau et des discussions techniques qui porteront sur certains des aspects les plus urgents de l'élimination effective du travail des enfants mis en évidence dans le cadre des consultations régionales. La version définitive du programme des travaux sera établie en novembre 2025.
23. Les séances interactives et l'innovation occuperont une place centrale afin d'encourager la collaboration et le partage des connaissances et de mettre en avant les solutions dont l'efficacité est avérée. Le programme de la sixième Conférence mondiale ne se limitera pas aux traditionnelles tables rondes de haut niveau; grâce aux séances interactives, elle favorisera l'apprentissage entre pairs ainsi qu'une participation active et une mobilisation directe des participants. Ces séances proposeront des activités dynamiques, sous la forme notamment de permanences et de laboratoires sur l'élaboration des politiques, offriront des possibilités de constituer des réseaux et donneront aux participants l'occasion de tester en avant-première un nouvel agent conversationnel utilisant l'intelligence artificielle et spécialisé dans la problématique du travail des enfants et du travail forcé. En outre, une expérience immersive utilisant la réalité virtuelle transportera les participants dans une plantation de cacao, et leur permettra ainsi de comprendre de l'intérieur les réalités du travail des enfants sur le terrain. Tous ces éléments sont conçus non seulement pour stimuler l'action, mais aussi pour permettre aux décideurs, aux praticiens et aux professionnels qui sont en première ligne de faire entendre leur voix et pour faciliter l'apprentissage entre pairs. Parallèlement, un salon de l'innovation mettra en lumière des approches novatrices, créatives et fondées sur des données factuelles dont la contribution à la lutte contre le travail des enfants a pu être mesurée.

24. Plusieurs manifestations seront organisées en marge de la sixième Conférence mondiale en vue de promouvoir le dialogue, les partenariats, les initiatives de sensibilisation et les solutions pratiques de nature à accélérer l'élimination du travail des enfants. Les séances seront tenues soit en présentiel, soit sous forme virtuelle, sous la conduite indépendante des organisateurs. Le programme complet des manifestations parallèles sera diffusé sur le site Web de la sixième Conférence mondiale.

► Informations complémentaires

25. Le Bureau et le gouvernement hôte continueront de fournir des informations actualisées sur le site Web de l'OIT et, lorsqu'il sera opérationnel, sur le site Web de la sixième Conférence mondiale.